

Cosmétiques et recherche animale

5 février 2016



En 2013, l'Union Européenne a interdit les tests sur les **animaux** pour [l'industrie cosmétique](#). Cependant, des ingrédients dits « multi-usages » (conservateurs, parfums) sont souvent testés chez l'animal. De plus, même pour des ingrédients purement cosmétiques, des tests sur animaux peuvent être demandés afin de garantir la sécurité des travailleurs qui y sont exposés.